

CHRONIQUE LOCALE.

COLLISION DE TRAINS

Sur la voie Texas et Pacific

Accident semblable à celui que nous annonçons à nos lecteurs le 12.

A environ minuit 30, jeudi matin, le train No. 51 de la voie T. et P. a été tamponné par un train de marchandises à un quart de mille de la station Boudreaux de cette voie, et M. George Artigue, le chauffeur a été blessé à tel point qu'il est mort dans quelques minutes.

L'ingénieur ainsi que le chauffeur ont leurs postes et après l'accident Artigue a été trouvé dans une condition désespérée. L'ingénieur s'est tiré des débris sain et sauf, mais secoué d'une façon très sérieuse, et couvert de poussière de charbon et de braises ardentes provenant du fourneau de la locomotive.

Les passagers qui occupaient les wagons-lits ont aussi été bien secoués mais heureusement aucun d'eux n'a été blessé. Le train de marchandises No. 51 est arrivé à Boudreaux, qui est situé à 104 milles de la Nouvelle-Orléans, il s'est arrêté en réponse à un signal donné par la détonation d'une torpille mise sur le rail pour prévenir l'ingénieur qu'un autre train était en avant de lui, et l'ingénieur en donna connaissance avec son sifflet au signalier qui son tour l'a prévenu de prévenir le train à marchandises qui le suivait.

Mais les se trouvaient dans un brouillard très dense qui empêcha l'ingénieur de la locomotive de voir les lumières du train composé de wagons-lits, ce qui lui aurait donné, dit-on, le temps d'arrêter sa machine et d'éviter l'accident. Il paraît que le train de marchandises a eu le temps de rendre à une distance assez grande pour poser sur les rails des torpilles, selon les règles, afin de communiquer au train à marchandises le danger imminent vers lequel il se précipitait.

Le corps de M. Artigue a été envoyé à la Nouvelle-Orléans par un autre train qui n'est pas en ville que tard jeudi. Cet événement sinistre a été constaté par beaucoup de curieux qui s'étaient réunis à la gare. L'on peut s'imaginer la condition de son épouse et de ses père et mère lorsque la terrible nouvelle leur fut communiquée. Le même train qui portait le corps portait également une lettre qu'il avait écrite à sa femme mercredi soir, sachant qu'il serait de retour que dans plusieurs jours.

Artigue a eu les jambes éraillées et le visage ainsi que toute la tête échaudée et brûlée par la vapeur et les braises ardentes.

Les surintendants N. G. Fernal et H. B. Boudreaux ont dirigé les opérations de la catastrophe pour faire investigation, et a remis à la commission des chemins de fer le rapport suivant: "A environ minuit 30 le train à passagers No. 51 a été tamponné par derrière par un train à marchandises à environ un quart de mille de la station Boudreaux, causant fatalement le chauffeur George Artigue. Aucun des passagers n'a souffert. L'accident, selon l'opinion des employés du train, a été causé par un brouillard très dense et par le fait que le signalier n'a pas eu le temps de se rendre à une distance assez grande de son train pour faire arrêter celui qui le suivait. Les deux trains ont repris leurs cours sans beaucoup de délai."

Deux procès intentés par des ouvriers pour mauvais traitements.

Deux procès furent intentés hier matin devant la cour suprême des Etats-Unis. L'un pour \$25,000 contre la Owl Kayou Cypress Co. par un ouvrier, James Harris, se plaignant d'avoir été housé et maltraité par ses patrons, l'autre pour \$20,000 contre la Westlawn Lumber Co. par un ouvrier également, et pour des raisons analogues.

Le maître de la ville vient de recevoir de la part de M. Harry Patrick, comme cadeau, une superbe carafe en cristal pouvant contenir quatre liqueurs différentes, entourée d'une garniture d'argent ornée. On ignore ce que la carafe contenait mais il est probable qu'elle fut étrennée sur le champ.

Conférences en français

Conférence d'ouverture cet après-midi à 4 heures

M. A. Béziat parlera sur "Les Chansonniers du 19me siècle, "Béranger."

La première Conférence publique en français du Collège Newcomb sera faite cet après-midi par M. Béziat, sur "Les Chansonniers français du 19me siècle—Béranger."

Le Chœur des "Oigalières" chantera plusieurs chansons du célèbre barde français, et Mlle Louise Lehman, accompagnée par Mlle Orléans Némé se fera entendre dans plusieurs solos dont un, "Le Chapelet d'Amour" fait fureur en ce moment à Paris.

Le chœur des "Oigalières" est composé cette année des jeunes filles-élèves du Collège Newcomb—dont les noms suivent: Mlle Olga Brière, Béty Dupré, Odette Christian, Mary O'Keefe, Anna Vaters, Edith Dart, Agatha Faulk, Margaret Fowles, Eleanor Luzenberg, Gladys Benbow, Elizabeth Stubbs, Theodora Sumner, Esther Adler, Mathilde Barca, Ruth Denis, Rosalie Dufour, Marion Fay, Charlotte Frère, Hathaway Gibbens, Katharine Havard, Marie Le More, Rita Levy, Lillian Martin, Margaret Marks, Mildred Post, Ella Belas, Dorothy Spencer, Alice Vairin, Alice Vance. Mlle Belas sera au piano.

Procès en dommages.

En raison de la mort de leur enfant âgé de deux ans, à Fort Lydon le 25 février dernier, Abijah J. Brooks et son épouse ont intenté un procès de \$25,000 à la United Fruit Company.

Il paraît, d'après la pétition qui a été enregistrée hier matin à la cour civile de district, que l'enfant de M. et Mme Brooks tomba subitement malade à bord du vapeur "Orientean" de la United Fruit Company, qui était alors à quai à Fort Lydon.

L'état de l'enfant s'étant aggravé vers 7 heures du soir, le 25 Février, on dut essayer de le transporter à terre pour consulter un médecin, mais pour arriver à cela il fallut mettre une planche entre le quai et le navire. La mer étant mauvaise en ce moment les services d'un homme au pied marin furent requis.

Cet homme prit l'enfant dans ses bras et il commença à se traverser sur la planche, quand tout à coup une vague se brisa contre le navire et jeta le marin et l'enfant à la mer. L'enfant fut noyé mais l'homme d'équipage fut sauvé.

M. Brooks dit dans sa pétition qu'il tient la Compagnie responsable de la perte de son enfant et lui réclame en conséquence la somme de \$25,000 en dommages.

Fait établi.

Le fait est à peu près établi que William Beehman a été tué dans la collision qui a eu lieu dimanche dernier sur la ligne de chemin de fer Mississippi Valley, à Montz, et que son corps n'a pas été retrouvé.

M. Fred Lesing, de cette ville est positif que Beehman était à bord du train, et qu'il occupait un siège dans le wagon qui a été réduit en débris. La femme et le fils de M. Beehman ont perdu tout espoir de jamais le revoir vivant.

Lesing lui-même a été blessé sérieusement dans cette catastrophe et ce n'est que depuis qu'il a regagné la raison que son témoignage a été établi positivement ce fait.

Cadeau à M. Behrman

Améliorations d'éclairage sur les quais.

Le comité du port de notre ville a résolu, dans sa séance de mercredi soir, de faire installer 130 réverbères électriques le long des quais de débarquement, et en a passé commande à la N. O. B. & L. Co.

On a aussi discuté sur les réparations nécessaires aux toitures de certains hangars. Cette question fut remise entre les mains de l'avocat Wilkinson et de l'ingénieur Bell, qui vont se mettre en rapport avec le Standard Paint Co. qui prend soin de l'entretien des hangars.

La pétition de la Texas Terminal Co., au comité du port pour l'obtention de tout l'emplacement nécessaire dans le hangar de la rue Fremière a été adressée au surintendant Farrell.

La demande d'emplacement pour bureaux, faite par M. A. Leblanc, importateur de café, fut transmise à M. le président Kerogghan. On établit également à cette séance de comité les rapports habituels. M. McChesney, secrétaire, annonce comme balance en caisse \$312,222.66.

La plainte adressée au comité par la Compagnie Vogemann sur la lenteur dans le service du Public Belt fut dûment considérée et le secrétaire fut prié de demander l'amélioration nécessaire.

Les fraudes aux dernières élections.

Après de longues délibérations à huis clos, entre l'avocat de district M. Adams et M. M. Widom et Montgomery, au sujet des fraudes aux dernières élections, M. Adams décida de présenter l'affaire devant le grand jury à une séance spéciale fixée à mardi prochain.

M. Adams déclare que les accusations se rapportent à certains fonctionnaires qui auraient faussé des retours sur les amendements de taxes dont il a en main des preuves évidentes.

Il est résolu à employer les plus sévères mesures contre cet abus et espère éclaircir cette affaire aussitôt que possible.

Cette déclaration fut faite avec la plus grande discrétion. M. Adams ne voulant nommer aucun des fonctionnaires qui vont être impliqués dans l'affaire. Le refus de dire que les preuves qu'il possède lui furent données par M. M. Widom et Montgomery, et ajouta qu'en poursuivant cette cause il n'agissait que selon les désirs du gouverneur, M. Hall.

Une facture réglée à coups de poings.

M. W. C. Cater, représentant en savons se rendit, mercredi matin, accompagné de 4 hommes chez un de ses clients, M. John O'Rourke, épicer du coin des rues Arabelle et Magazine, pour y chercher une caisse de savon qu'il y avait laissée en consignation, il y a quelques temps.

M. O'Rourke ne consentant à délivrer la marchandise que contre paiement de \$10 pour magasinage et Cater refusant catégoriquement de payer la somme, on en vint aux injures, puis aux coups de poings, si bien qu'en un rien de temps une bataille en règle eut lieu. La police dut intervenir et emmena la bande de tapageurs au poste voisin. Cater aura-t-il raison de ses \$10? On se le demande.

Le "tout-à-l'égoût" sera obligatoire.

De nouvelles mesures sanitaires viennent d'être ordonnées par le Dr O'Reilly, conseiller au service sanitaire de la ville, rendant obligatoire l'installation du "tout-à-l'égoût" dans tous les magasins de débris.

Le Dr O'Reilly commença une rigoureuse inspection de toutes les épicerias, boulangeries, confiseries, etc., dans les quartiers compris entre l'avenue Esplanade, rue du Canal, rue Bompars et le fleuve, ordonnant l'installation du "sewerage" à tous les commerçants qui ne l'ont pas encore.

Les quartiers entre Esplanade, Howard, le fleuve et Bompars sont déjà pourvus du nouveau système.

précédent, dans le monde de sa clientèle. — Comme on se occupe à observer un spectateur. Voilà un homme qui devait plier sa femme toute sa vie. Au bout de quelques mois, on le rencontre dans une fête. — On l'a peut-être appelé pour un mariage, et l'interlocuteur bienveillant. Voyez... il se fâche... il a l'air pressé... Et quelle figure sombre! Flavians terminait sa variation, quand Delchamps arriva contre la cordelière qui contourait les places réservées. Il s'y tint appuyé un moment, sans plus essayer d'avancer. Les applaudissements éclatèrent, plus tumultueux, et c'était possible, que pour Illasky. Un incident fit qu'ils redoublèrent. Des gerbes de fleurs furent lancées sur la scène, tombèrent aux pieds de l'étoile. Et, sitôt à terre, ces fleurs devinrent lumineuses. Par un ingénieux mécanisme, les gens qui les avaient envoyés des côtés de la scène, et qui gardaient à la main un fil invisible, les allaient électriquement. Debout, au milieu de cette foule féérique, Flavians, souriant, saluait. Les projecteurs ayant détourné leurs feux, la danseuse s'était plus éclaircie que par cette raison de miracle.

Mystérieux suicide.

Pendant la nuit de mercredi à jeudi un homme informa la police qu'il venait d'apercevoir au pied de la rue du Canal un individu se précipitant dans le fleuve. La police se rendit sur les lieux, mais ne put trouver d'autre trace de désespéré que son veston suspendu à un poteau.

On trouva dans une des poches, une lettre dont voici le texte: "Je me suicide parce que personne ne m'aime dans mon pays. J'habite à Terre Haute, Ind. Mon père m'a menacé de me chasser de la maison si je n'allais pas travailler. Voici l'adresse de ma mère: Mme Georgia Trotter 1977 Plum St., Terre Haute, Ind."

Une usine sous les cendres

Hier après midi, vers 1 heure 20, le feu se déclara dans la fabrique de cailloux "Globe", située à l'intersection des lignes Illinois Central et Yazoo et Mississippi Valley et de l'avenue Washington.

Tous les bâtiments, y compris les machines et une quantité considérable de matériaux, consistant presque uniquement en bois, furent réduits en cendres. Le manque d'eau rendit la tâche des pompes d'autant plus difficile que le combustible, déséchabé par la chaleur du brasier prit feu aisément.

Deux wagons du Ill. Central se trouvant à proximité prirent feu et furent complètement détruits, causant \$5,000 de perte à la Compagnie de chemin de fer.

Quand l'usine n'en resta qu'un tas de débris et de M. S. N. Levy et son secrétaire, M. Alcide Guron son estimant la perte à \$56,000. Une grande partie étant couverte d'assurances ces messieurs espèrent reconstruire au plus tôt.

ARRESTATION.

L'agent de police Wallace arrêta hier soir, vers 5 heures, aux abords de la gare L. & N., un individu qui lui paraissait suspect.

Emmené au poste, le vagabond, un nommé Herbert L. Beans, âgé de 21 ans, confia à l'agent qu'il est enfui de Cheneyville, N. C., et que la police de ce lieu est à sa recherche pour avoir séduit une jeune fille.

VOL

M. Abraham H. Robenowitz, 1634 rue Seconde porta plainte à la police mercredi soir, dans le but de retrouver \$40 de bijoux qu'un voleur emporta de chez lui pendant l'absence de sa famille.

La police lui a promis de faire son possible.

Tentative de suicide.

Hier soir, vers 4 heures, un nommé Henry Jones, âgé de 55 ans, habitant au coin des rues Dublin et Apriotti, essaya de se suicider en se jetant dans le Nouveau Bassin, près de l'avenue Carrollton.

Trois hommes le virent prendre le plongeon et réussirent à le ramener à temps sur le rivage. Transporté au poste de police Jones dit avoir été poussé à cet acte de désespoir par des chagrins de famille.

Nouvelles de St. Bernard.

Le comité nommé par le jury de police pour étudier la demande de la New Orleans Railway & Light Company pour la franchise pour l'extension du système de lumière électrique à St. Bernard a eu lieu aujourd'hui.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances et Décès

INSCRITS DANS LES DERNIÈRES 24 HEURES.

MARIAGES.

Joseph Tete à Marie A. Frerichs; Joseph Roth à Henrietta W. Miller.

NAISSANCES.

Mmes C. Dudley Andry, une fille; Henry L. Hubert, une fille; Howard Trimble, une fille; Joseph Borwell, une fille; Ignazio Gogole, une fille; George St. Cyr, une fille; Milton Villarubia, une fille; Mario Finazzo, une fille; Alexis B. Martin, un garçon; Marcelin Deffer, un garçon; Joseph Gondrella, un garçon; Joseph Joergler Jr, un garçon.

DECES.

Mme Marie M. Bapho, 80 ans, 205 Bourbon; Mme Selma Asevedo, 70 ans, 1019 Bourgoine; Laurence M. Duen, 37 ans, 2528 Première; Eveline L. Smith, 1 heure 15, 408 Diana; Joe Boepfuss, 50 ans, 611 Chartres; George A. Her, 48 ans, 539 St. Boman; John Marshall, 53 ans, 1613 Green; Louisa Hogan, 1248 Touro; Joseph Ravedo Piza, 43 ans, mort sur la levée.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Succession ouverte: Mme Louise Debailon, épouse de Jules A. A. Rousseau; John H. Fulton et als, liquidateurs, vs S. Pfeifer, exécuteur de \$6,937.85; John H. Fulton et als, liquidateurs, vs S. Odenheimer, réclamation de \$6,537.85; Abajoh J. Brooks et épouse vs la United Fruit Co., dommages de \$25,000; Emancipation d'Antoine B. Camps; Henry Tarut vs Bella Casato, divorce.

F. LAUDUNIEY & CO., LIQ.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue St. Remparts

PHONE 3-1100

TULANE

CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE

WM. HODGE

THE MAN FROM HOME

OPERA FRANÇAIS.

LE TROUVERE

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS.

PETITES ANNONCES.

FRED. F. DUPUY

"THE CABINET"

CE FAMEUX "GIN FIZZ"

BUREAU DE PLACEMENT.

SVLVAIN VIDALAT.

CRESCENT

CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE

THE GREAT AMERICAN PLAY

OPHEUM

Le Meilleur Endroit de Pêche en Louisiane est au "Shell Beach"

Pointe à la Hache \$1.00

FRISCO

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

APPEL A LA CLASSE DE 1912.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

APPEL A LA CLASSE DE 1912.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

APPEL A LA CLASSE DE 1912.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

APPEL A LA CLASSE DE 1912.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

AMUSEMENTS

TULANE

CRESCENT

OPHEUM

Le Meilleur Endroit de Pêche en Louisiane est au "Shell Beach"

Pointe à la Hache \$1.00

FRISCO

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

APPEL A LA CLASSE DE 1912.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

APPEL A LA CLASSE DE 1912.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

APPEL A LA CLASSE DE 1912.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

APPEL A LA CLASSE DE 1912.